Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 03/07/2026 à 16h02
Réference de l'AR : 054-215404989-20260629-DELIB_31_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Nancy

Commune de Seichamps

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :29

Nombre de conseillers en exercice :29

Date de convocation : 16 juin 2026

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mme le Maire, adressée le 16/06/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Présidence : Catherine KRIER, Maire.

Etaient présents :

DOUTÉ Fabien, ALBALADEJO Nicolas, LEFEVRE Mélanie, DENAIX Christine, KACZMAREK Laëtitia, MARIN Marie-Pascale, RAMISCH Isabelle, MASSON Camille, SEFIANI Siham, KUJAWA Patrick, THIVET Laura, ARNAIZ DE LA FUENTE Miguel, HURET Emmanuelle, LHUILLIER Laurence, MOINE Philippe, LAPOINTE Annie, NORMANT Vincent, ASSIAKH Lucie, LHUILLIER Aurélien, LEFEUVRE Patrice, IUNG Romaric, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GUILLIN Stéphane, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, PARET Evelyne, VERON Armelle

Absents représentés :
Absents :
Secrétaire de séance : Madame MARIN Marie-Pascale

Membres présents.....29
Absents représentés…….....0
Absents.....0
Votants.....29

Délibération DELIB_31_2026
Approbation du compte administratif 2025 (pour information, ce document est consultable en mairie et téléchargeable sur la plateforme) - Rapporteur : Evelyne PARET

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
29	*0*	*29*	*0*	*0*	*0*

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'un exercice. C'est le compte des résultats financiers de l'exercice, résultats de la gestion du Maire.
Le présent compte administratif retrace l'exécution budgétaire du 1er Janvier au 31 décembre 2025.
Ce document doit être conforme au compte de gestion tenu par le comptable de la commune.
Le compte administratif 2025 du Budget principal de la Commune de Seichamps qui vient d'être présenté se résume par section dans le tableau suivant :

INVESTISSEMENT	**CA 2025**
DEPENSES	568 443,86 €
RECETTES	736 804,85 €
RESULTAT	**168 360,99 €**
EXCEDENT REPORTE	*188 424,90 €*
EXCDENT DE FINANCEMENT PROVISOIRE	**356 785,89 €**
REPORTS DEPENSES	0€
REPORTS RECETTES	0€
EXCEDENT DE FINANCEMENT	**356 785,89 €**
FONCTIONNEMENT	**CA 2025**
DEPENSES	4 673 745,09 €
RECETTES	4 752 046,23 €
RESULTAT	**78 301,14 €**
PRODUIT RESULTAT N-1	320 775,92 €
RESULTAT DISPONIBLE	**399 077,06 €**

Conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales et après avis de la commission Finances réunie le 16 juin 2026, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2025 du Budget principal de la Commune.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 2 juillet 2026
Catherine KRIER,
Maire.



Catherine KRIER

Catherine KRIER
2026.07.03 15:49:20 +0200
Ref:11336402-17111875-1-D
Signature numérique
la Maire